

Projet GOCO₂

Concertation préalable

Marché de Laval
Compte-rendu synthétique

Samedi 4 octobre 2025, de 9h00 à 12h30, Place de la Trémoille

Représentants de la maîtrise d'ouvrage

- **Philippe PENCHAUD**, Directeur projets, Lafarge Ciments
- **William LIMOUSIN**, Directeur du cluster France Ouest, Lhoist
- **Thierry ALEXANDRE**, Directeur de projet, Lhoist
- **Jonathan ROCTON**, Agent Lhoist
- **Christophe TASTARD**, Directeur de projets H₂ et CO₂, NaTran

Garant désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP)

- **Jean-Pierre BOMPARD**



Contexte et objectifs de la rencontre

Cette présence au marché de Laval s'inscrivait dans le cadre de la concertation préalable du projet GOCO₂. L'objectif était d'informer, d'écouter et de répondre aux questions du public sur le projet et sur le dispositif de concertation. Cette rencontre a également été l'occasion d'annoncer les rencontres à venir sur le territoire, notamment la rencontre du jeudi 9 octobre à Neau et celle du 20 octobre à Saint-Pierre-la-Cour.

Teneur générale des échanges

Au cours de la matinée, les équipes ont échangé avec 74 personnes. La majorité des participants étaient issus de Laval Agglomération et familiers de l'usine Lafarge Ciments de Saint-Pierre-la-Cour.

L'accueil a été globalement favorable et les participants enthousiastes à l'égard du projet : « *Bravo pour ce que vous faites, c'est admirable.* » ; « *C'est un projet nécessaire, c'est très bien, on espère qu'il pourra vraiment se réaliser !* ».

Plusieurs participants ont par ailleurs questionné la finalité du CO₂ capté, et interrogé la possibilité de réutiliser/valoriser le CO₂. Beaucoup y voient une piste souhaitable, qui viendrait compléter le stockage.

Des réserves ont aussi émergé, particulièrement centrées sur l'utilité climatique réelle du projet et sur l'artificialisation des sols : certains ont interrogé la pertinence d'investir « *autant d'argent* » plutôt que de « *planter davantage d'arbres* » ou de remplacer en partie le béton, quand d'autres ont exprimé la crainte de « *mettre la poussière sous le tapis* », en comparant le stockage géologique à l'enfouissement de déchets radioactifs. Ces préoccupations ont conduit à des demandes de pédagogie sur la chaîne complète : d'où vient le CO₂, comment on le capte, comment on le transporte, où et dans quelles conditions on le valorise ou on le stocke (que signifie concrètement un stockage « *sous la mer* », à quelle profondeur et avec quels retours d'expérience ?). Certaines interrogations ont été soulevées concernant le temps nécessaire à la reminéralisation du CO₂ stocké en fond marin, ainsi que les risques potentiels de fuite.



Les échanges ont également beaucoup porté sur les canalisations. Plusieurs visiteurs souhaitaient savoir si le transport s'appuierait sur des réseaux existants ou sur des conduites dédiées au CO₂. L'emprise au sol, la visibilité en surface et la sécurité ont été discutées en détail. L'idée de canalisations souterraines a plutôt rassuré : « *on ne voit rien à part des bornes, et c'est sécurisé* » ; « *NaTran a l'expertise des canalisations* ». Des précisions ont été demandées sur la pression d'acheminement « *à combien de bars ?* », sur la surveillance et les réponses prévues en cas de fuite. Le nombre de sites raccordés aujourd'hui et la possibilité d'en connecter davantage à moyen terme (comme des sites de méthanisation) ont aussi suscité l'intérêt des participants.

Sur le volet industriel, les participants ont demandé des explications accessibles sur les procédés de captage, avec un focus sur la cryogénie.

La gouvernance et l'écosystème d'acteurs ont, eux aussi, suscité des interrogations. Quel est précisément le rôle de RTE et le projet implique-t-il la création de nouvelles lignes électriques ? Pourquoi Air Liquide n'est-elle pas associée à GOCO₂ ? Existe-t-il des projets comparables en France ou en Europe dont on pourrait tirer des enseignements ? Une remarque a été faite sur l'affaire Lafarge en Syrie, et le garant de la CNDP a répondu au participant que c'était hors sujet.

Enfin, les questions économiques ont occupé une place notable : quelle est l'origine des financements, comment se répartissent les contributions publiques et privées, et la France dispose-t-elle des moyens nécessaires pour soutenir un tel projet ?

Ces sujets ont rejoint des attentes plus procédurales sur la concertation elle-même : quel est le rôle concret des garants de la CNDP, quel sera le calendrier des prochains rendez-vous, sous quels formats, et quelle place et rôle sont donnés aux citoyens ?

